

Rapport Groupe de Travail

Agriculture

*De la PAC européenne aux politiques locales : comment construire **une agriculture qui prend soin des agriculteurs, des citoyens, des animaux et de l'environnement ?***



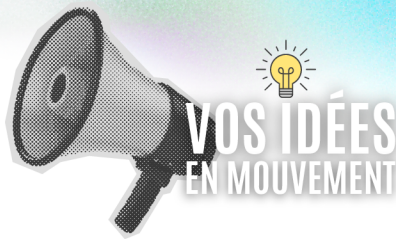


Rapport Groupe de Travail

Agriculture

Table *des matières*

« Vos idées en Mouvement » : une nouvelle dynamique participative inscrite dans la durée	1
De la PAC européenne aux politiques locales : comment construire une agriculture qui prend soin des agriculteurs, des citoyens, des animaux et de l'environnement ?	3
Présentation de la Présidente de la thématique et de son équipe	6
Une année d'écoute et de contributions	8
Convergence des différents apports au processus	13
Le mandat du Groupe de Travail	16
Les recommandations	17
Et après ?	24
Annexes	26



« Vos idées en Mouvement » : une nouvelle dynamique participative inscrite dans la durée

Inscrit dans les statuts du Mouvement, le processus « **Vos idées en Mouvement** » marque une étape importante dans la manière dont nous construisons collectivement nos orientations politiques. Il consacre la volonté des Engagés de faire de la participation citoyenne un pilier permanent de l'action politique, en ancrant la réflexion dans les réalités du terrain et dans l'écoute des citoyens.

L'année 2025 a vu se dérouler la première édition de ce processus, pensée comme un laboratoire démocratique à l'échelle du Mouvement. Son ambition : rassembler les énergies et les idées des adhérents, des acteurs de terrain, des experts et des élus afin de transformer les expériences vécues et les propositions locales en recommandations politiques concrètes.

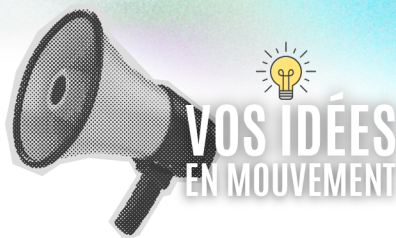
Pour cette première édition, six thématiques ont été retenues, chacune s'inscrivant dans l'une des grandes régénérations qui constituent le socle du manifeste du Mouvement. Ce choix illustre la cohérence entre la réflexion participative et la vision politique portée par Les Engagés : faire émerger, dans chaque domaine, des solutions inspirées par le terrain et orientées vers le bien commun. Cette démarche repose sur quatre étapes clés, qui structurent l'ensemble du cycle participatif :

1. Le choix démocratique des thématiques

Les adhérents du Mouvement ont désigné les sujets de réflexion prioritaires à explorer. Ces thématiques reflètent les préoccupations du moment et les grands défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels notre société est confrontée.

2. Les échanges sur le terrain

Dans chaque bassin de vie, des événements ont été organisés pour permettre aux citoyens d'exprimer leurs idées, leurs constats et leurs propositions. Si certains rendez-vous ont pris la forme de conférences-débats plus classiques, d'autres ont expérimenté des formats plus interactifs, inspirés des méthodes d'intelligence collective. Cette diversité reflète la nouveauté de l'exercice et la volonté partagée de s'approprier progressivement les outils de participation.



En parallèle, les Président·es des Groupes de Travail ont conduit des rencontres bilatérales avec des acteurs du terrain (associations, fédérations, institutions), afin d'enrichir la réflexion par une expertise thématique approfondie.

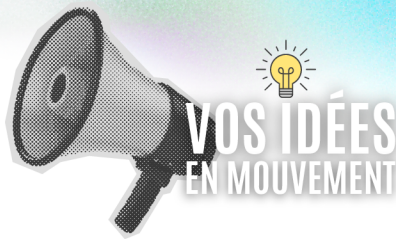
3. **L'analyse et la co-construction**

Les Groupes de Travail (GT) ont ensuite pris le relais pour analyser, structurer et traduire les contributions recueillies en recommandations politiques claires et opérationnelles. Ce travail s'appuie sur la mobilisation essentielle des Président·es, véritables chevilles ouvrières de la démarche. Leur mission consiste à faire le lien entre les contributions citoyennes et le travail politique, à animer la réflexion collective au sein de leur groupe et à garantir la cohérence, la clarté et la faisabilité des propositions. Entouré·es de deux collaborateurs qui les accompagnent tout au long du processus, ils veillent à préserver l'esprit participatif de la démarche tout en assurant la rigueur nécessaire à la formulation de recommandations solides et crédibles.

4. **La restitution et la mise en action**

Les recommandations formulées par les GT sont présentées à l'Assemblée Politique pour validation, puis valorisées lors de la Convention annuelle, où elles peuvent se traduire en actions concrètes : propositions législatives, évolutions du manifeste, actions citoyennes ou prises de position publiques.

Ce rapport en témoigne : il retrace l'ensemble du chemin parcouru, depuis les débats organisés dans les bassins de vie jusqu'à la formulation des recommandations finales, en passant par les consultations bilatérales et la participation en ligne via le sondage national, qui a permis à de nombreux citoyens de contribuer à distance. En réunissant ces différentes formes d'expression (locales, expertes et en ligne), cette première édition de « Vos idées en Mouvement » illustre la richesse d'une démarche participative plurielle, où chaque voix compte et vient nourrir un projet collectif.



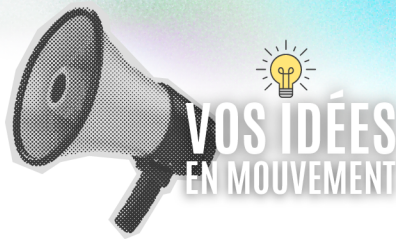
De la PAC européenne aux politiques locales : comment construire une agriculture qui prend soin des agriculteurs, des citoyens, des animaux et de l'environnement ?

L'agriculture est un pilier fondamental de la société : elle nourrit la population, structure les territoires, façonne les paysages et joue un rôle central dans la transition environnementale. Pourtant, le secteur est confronté à une accumulation de difficultés. Les prix de vente sont souvent déterminés au niveau mondial, sans prise en compte des réalités locales, exposant les agriculteurs à une concurrence parfois déloyale. À cela s'ajoutent des règles complexes, des aides européennes perçues comme mal réparties et difficiles à obtenir, ainsi qu'une forte dépendance à des intrants chimiques coûteux et dangereux (engrais de synthèse, pesticides chimiques, ...).

Le dérèglement climatique entraîne une instabilité croissante, avec des pertes de récoltes plus fréquentes et une augmentation des maladies animales et végétales. Les exploitations font également face à une surcharge administrative, à un manque de main-d'œuvre, à la hausse des coûts de l'énergie et à des difficultés importantes en matière de renouvellement des générations.

Dans ce contexte, un sentiment d'abandon est largement partagé par le monde agricole. L'opposition à l'accord UE-Mercosur, qui risque d'amplifier la concurrence déloyale, est un exemple actuel et frappant de ce sentiment d'abandon, ainsi que de la colère qui en découle. Les agriculteurs travaillent énormément pour un revenu souvent inférieur à la moyenne. Ils vivent d'autant plus difficilement le fait d'être parfois désignés comme responsables des problèmes environnementaux, alors qu'ils sont essentiels à leur résolution.

L'agriculture est au cœur de nos sociétés. Elle touche directement à notre alimentation, à la gestion de nos territoires, à la biodiversité et à la transition environnementale. Selon les rapports du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), l'agriculture, la foresterie et l'usage des terres représentent environ 22 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Cela signifie qu'un peu plus d'un cinquième des émissions globales est lié à la manière dont nous produisons notre nourriture et utilisons nos sols. Des leviers d'action existent. Par exemple, en modifiant certains comportements, notamment en réduisant le gaspillage alimentaire, ces émissions pourraient diminuer de 44 % d'ici 2050. Ce chiffre montre que l'enjeu ne repose pas uniquement sur les producteurs, mais aussi sur l'ensemble de la chaîne alimentaire.



Par ailleurs, des pratiques agricoles plus durables sont déjà mises en œuvre : agriculture biologique, diversification des cultures, approches agroécologiques (c'est-à-dire des méthodes qui s'appuient davantage sur les équilibres naturels des sols et des écosystèmes). Ces pratiques permettent de réduire l'impact environnemental de l'agriculture. Elles renforcent aussi la résilience des exploitations face aux aléas climatiques (sécheresses, inondations, variations de température). À long terme, elles contribuent à la sécurité alimentaire, à la préservation de la biodiversité et à l'amélioration des rendements.

Contrairement à certaines perceptions, les agriculteurs ne sont pas opposés à ces évolutions. Une large enquête menée par The Shift Project en France, "la Grande Consultation des Agriculteurs", indique que plus de 80 % d'entre eux sont déjà engagés ou prêts à adopter des pratiques plus durables, à condition de pouvoir continuer à vivre de leur métier.

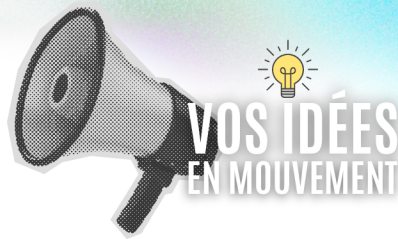
Concernant les produits phytosanitaires (les produits utilisés pour protéger les cultures), 88 % des agriculteurs se déclarent favorables à leur réduction ou y travaillent déjà activement. Il est donc essentiel de ne pas opposer agriculture et environnement.

L'objectif est de construire un modèle agricole qui respecte à la fois :

- La santé des producteurs,
- La santé des consommateurs,
- Le bien-être animal,
- L'environnement,
- La viabilité économique des exploitations.

Pour parvenir à ce changement de modèle, les agriculteurs doivent disposer de moyens concrets : accompagnement technique, soutien financier et logistique, stabilité réglementaire. La transition doit être progressive et sécurisée, afin que les changements nécessaires ne mettent pas en péril les exploitations ou les familles qui en vivent.

Toutefois, il faut d'abord rappeler une réalité institutionnelle importante : en Belgique, les compétences en matière d'agriculture sont partagées entre les Régions, le niveau fédéral et l'Union européenne, à travers la Politique Agricole Commune (PAC).



Cette superposition de niveaux de pouvoir rend la gouvernance plus complexe. Elle peut aussi rendre les décisions moins lisibles pour les agriculteurs, qui doivent composer avec des règles venant de plusieurs niveaux. Cette complexité institutionnelle doit être prise en compte si l'on veut construire des politiques efficaces et cohérentes.

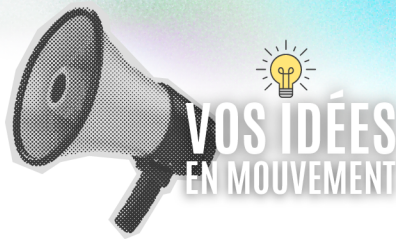
Mais le changement ne dépend pas uniquement des lois ou des règlements. Les choix des consommateurs, les initiatives locales, les coopérations entre agriculteurs et les dynamiques citoyennes jouent également un rôle déterminant. L'évolution du modèle agricole est une responsabilité partagée.

Pour nous, l'agriculture de demain doit s'inscrire dans l'approche dite « One Health ». Cette approche repose sur une idée simple : la santé humaine, la santé animale et la santé environnementale sont étroitement liées et ne peuvent être pensées séparément.

Concrètement, cela signifie :

- protéger la santé des agriculteurs,
- garantir celle des consommateurs,
- respecter le bien-être animal,
- préserver les sols, l'eau et les écosystèmes,
- assurer une production agricole économiquement viable.

Adopter une logique « One Health » suppose une meilleure coopération entre les secteurs de la santé, de l'environnement et de l'agriculture. Cela implique également des politiques cohérentes, capables d'anticiper les effets d'une décision dans ces trois dimensions, et une information claire des citoyens pour leur permettre de faire des choix éclairés.

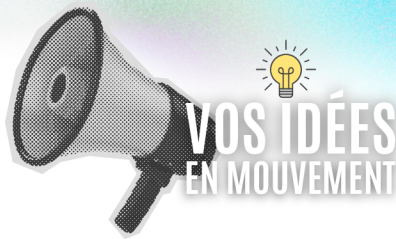


Présentation de la Présidente de la thématique et de son équipe

Au cœur du processus “**Vos idées en Mouvement**”, chaque thématique est portée par un.e Président.e de Groupe de Travail, entouré.e d’une petite équipe de collaborateurs. Ensemble, ils assurent la continuité entre les réflexions menées sur le terrain et la formulation de recommandations politiques structurées.

Désigné.e pour son expertise et sa connaissance approfondie du sujet, le président.e pilote la réflexion, anime les échanges au sein de son Groupe de travail et veille à la cohérence des propositions issues des bassins de vie, des rencontres bilatérales et des consultations en ligne. Il garantit que la voix des citoyens, des acteurs de terrain et des experts soit fidèlement intégrée dans les conclusions finales, afin d’enrichir durablement le projet politique du Mouvement.

Dans cette mission exigeante, le président.e est accompagné.e de deux collaborateurs : ensemble, ils participent aux événements organisés dans les bassins de vie, mènent les entretiens bilatéraux, coordonnent la rédaction du rapport final et assurent le lien constant entre le Groupe de Travail et les dynamiques locales. Ce trio forme le cœur opérationnel de la démarche participative : il veille à la rigueur du travail collectif, à la fluidité du dialogue et à la fidélité du processus.



Coralie Bonnet – *Députée provinciale ,
Présidente du Collège provincial du Luxembourg
et Présidente du Groupe de Travail « Agriculture »*

Licenciée en Langues et en Sciences politiques (études européennes), Coralie Bonnet a été élue à Bastogne en 2012 et également à la Province en 2018. Depuis 2022, elle est Députée en charge de l'Agriculture, de l'Economie et du Budget notamment. Les services qu'elle dirige sont aux côtés des agriculteurs au quotidien dans tous les aspects de la gestion de leur activité (conseils en énergie, bâtiments ; comptabilité ; administratif, commercialisation ; valorisation des circuits courts, sensibilisation du public et des collectivités locales ; ...).

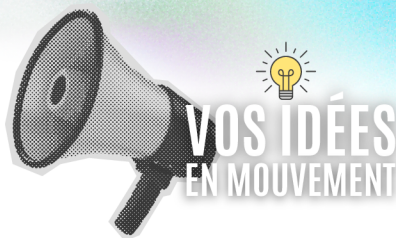
Alexis de Patoul, *Collaborateur
parlementaire bruxellois*

Diplômé d'un master en économie européenne au Collège d'Europe, Alexis est responsable des matières environnementales, énergétiques et du développement territorial au Parlement bruxellois.

Axel Bosly, *Conseiller au
Département politique.*

Diplômé d'un bachelier en philosophie (Master en éthiques à finalité éthiques politiques et publiques), il est en charge au niveau du Département politique des matières Agriculture, Alimentation et Santé Environnementale.

Impliqué au niveau personnel dans l'industrie agro-alimentaire et la gestion d'une exploitation agricole wallonne, il connaît l'interconnexion entre l'agriculture et ses aspects économiques, sociétaux, environnementaux et sanitaires. Il met donc à profit ses compétences et connaissances pour faire converger les nombreux apports en propositions concrètes et les replacer au sein d'une vision holistique de l'agriculture dans nos sociétés de demain.



Une année d'écoute et de contributions

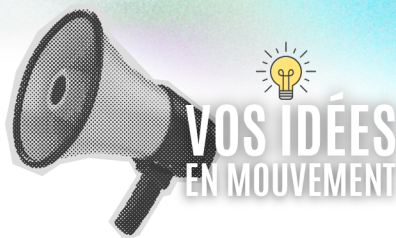
Cette section retrace l'ensemble du travail mené autour de la thématique au cours de l'année écoulée. Elle met en lumière la diversité des contributions recueillies à travers les événements organisés dans les bassins de vie, les consultations en ligne et les rencontres bilatérales menées avec les acteurs du terrain et les experts du secteur. Ces différentes étapes ont permis de faire émerger une grande richesse d'idées, de constats et de propositions, exprimées par des citoyens, des adhérents, des représentants associatifs et institutionnels, ainsi que par des professionnels de la thématique.

Événements dans les bassins de vie

Le processus participatif a débuté à la foire de Libramont en juillet 2025, lors du déjeuner annuel des Engagés avec un micro-trottoir pour introduire la thématique, ainsi que le lancement de l'enquête pour les agriculteurs, évoqué ci-dessous. Le premier moment d'échange pris place lors d'un événement national organisé le 4 septembre 2025 à Gembloux, qui n'était pas rattaché à un bassin de vie en particulier. Cette matinée a pris la forme d'un panel réunissant différents acteurs du monde agricole et politique, suivi d'un échange avec un public composé de citoyens issus d'horizons variés. Le thème portait sur l'avenir de la Politique Agricole Commune (PAC), en analysant ses orientations futures tout en tirant les enseignements de la PAC actuelle.

Le panel réunissait les représentants des syndicats agricoles FJA, Fugea, FWA et UNAB, l'association environnementale Canopéa ainsi que le Député wallon François Huberty. En introduction, le Président du Mouvement Yvan Verougstraete a accueilli les intervenants et les participants. La Présidente de la thématique, Coralie Bonnet, a ensuite rappelé le contexte et les objectifs de la rencontre, tandis que Laurent Marchal, collaborateur de groupe au Parlement wallon, a présenté les éléments clés de manière accessible afin de faciliter les échanges. Au total, une soixantaine de personnes ont pris part à cet événement et ont contribué activement au débat.

Un second événement a été organisé le 12 octobre 2025 par le bassin de vie Brabant wallon du Nord-Est. La journée s'est déroulée au sein d'une exploitation pratiquant l'agroécologie, une approche qui s'appuie davantage sur les équilibres naturels et limite le recours aux intrants chimiques. L'objectif était de montrer qu'un modèle agricole peut être à la fois durable sur les plans environnementaux, sanitaires et sociaux, tout en restant économiquement viable.



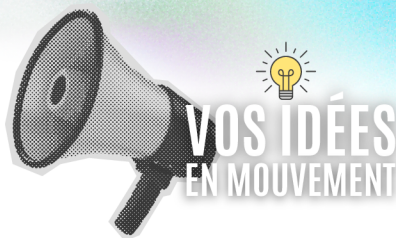
La présence du Président du Mouvement Yvan Verougstraete, du Ministre fédéral du Climat et de la Transition environnementale Jean-Luc Crucke et du Ministre wallon de la Santé et de l'Environnement Yves Coppieters a permis un échange direct entre le terrain et les responsables politiques. Les participants ont pu exposer leurs expériences et leurs attentes, tandis que les ministres ont rappelé les leviers existants aux différents niveaux de pouvoir.

L'événement a rassemblé près de 200 personnes. Des grandes affiches étaient mises à disposition afin de recueillir des propositions concrètes face aux défis agricoles actuels. Une trentaine de participants ont ainsi formulé des idées pour reconnecter les citoyens et l'agriculture, garantir des revenus corrects aux agriculteurs et identifier les priorités pour l'agriculture de demain.

Rencontres bilatérales de la Présidente

La Présidente a mené directement 9 entretiens en 2 mois, avec différents acteurs du monde agricole, dont certains présents lors des événements de bassin de vie. Ont été rencontrés en entretien direct:

- Canopéa, fédération des associations environnementales, représente plus de 130 associations.
- Le Collectif 5c, un collectif de coopératives citoyennes pour le circuit court, qui soutient une quarantaine de coopératives de distribution alimentaire.
- Le Centre Wallon de Recherches Agronomiques, CRA-W, regroupant plus de 120 scientifiques et ayant pour objectif la recherche scientifique, le service et le support au bénéfice des acteurs agricoles wallons.
- La Fédération des Jeunes Agriculteurs, FJA, syndicat agricole et dont l'un des objectifs principaux est l'installation des jeunes en agriculture.
- La Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs, Fugea, syndicat agricole et mouvement paysan qui développe et soutient des politiques agricoles défendant l'autonomie paysanne et une agriculture durable multifonctionnelle.



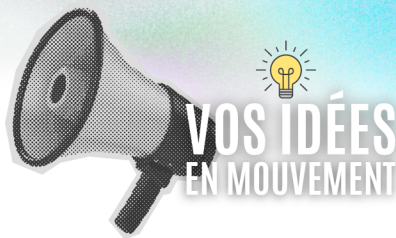
- La Fédération Wallonne des Agriculteurs, FWA, syndicat agricole et dont les objectifs sont la défense, l'information, la représentation, l'accompagnement et la formation d'agriculteurs.
- Natagora, une association de protection de la nature en Wallonie et à Bruxelles, avec des missions de protection, d'information, de sensibilisation et de plaidoirie en lien avec la nature et la biodiversité.
- Preventagri, un service de la Mission Wallonne des Secteurs Verts ayant pour objectif de promouvoir et sensibiliser la prévention, la santé et la sécurité dans le monde agricole.
- L'Union des Agriculteurs-ices bio de Wallonie, UNAB, syndicat agricole dont les objectifs de défense, de promotion, de développement de filières, de négociations PAC et de projets pionniers sont spécifiquement axés autour de l'agriculture biologique.

Les échanges en présentiel, d'une durée de 1h30 à 2h, ont permis d'aborder les grands enjeux récurrents du monde agricole : les risques climatiques et logistiques qui pèsent sur le revenu des agriculteurs, les lourdeurs administratives, la valorisation des produits locaux, la transition vers une agriculture plus durable et le renouvellement des générations.

À partir de ces thématiques communes, les discussions sont restées ouvertes et ont permis aux intervenants de développer les points qu'ils jugeaient prioritaires. La diversité des profils rencontrés (syndicats, acteurs économiques, experts sectoriels ou environnementaux) a permis d'identifier des préoccupations largement partagées par les agriculteurs. Elle a également offert une vision transversale des pistes à approfondir pour construire l'agriculture de demain.

Enquête spécifique à destination des agriculteurs

En complément des événements organisés dans les bassins de vie et des rencontres bilatérales avec les experts, une enquête spécifique a été adressée directement aux agriculteurs. L'objectif était simple : permettre aux premiers concernés d'exprimer leur vision et les défis qu'ils rencontrent au quotidien dans l'agriculture wallonne. Cette enquête, menée en parallèle de celle destinée aux adhérents, constituait un canal direct pour mieux comprendre la réalité du terrain.



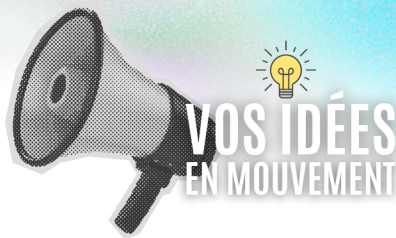
Ce choix était d'autant plus pertinent que près d'un tiers des exploitations wallonnes font moins de 25 hectares et que 86 % des exploitations sont exploitées en personne physique. Consulter directement les agriculteurs permettait donc de capter la réalité de structures souvent familiales et de petite ou moyenne taille. Une analyse plus détaillée des résultats est disponible en annexe.

Bien que le nombre de réponses soit limité, environ une trentaine d'exploitations, l'échantillon était relativement représentatif en termes de types de productions, de régions et de tranches d'âge. Un premier constat ressort clairement : la rentabilité constitue le principal obstacle, tous types de productions confondus. Cette préoccupation rejoint les discussions menées dans les autres espaces d'échange, notamment sur la question du revenu agricole. Les lourdeurs administratives et l'accès à la terre sont également apparus comme des difficultés majeures. De manière générale, une majorité des répondants se disent inquiets pour l'avenir de l'agriculture.

Concernant les relations professionnelles, les agriculteurs décrivent des rapports globalement positifs avec leurs pairs et les acteurs du monde agricole. En revanche, ceux qui dépendent d'acteurs industriels estiment, pour la quasi-totalité d'entre eux, se trouver en position de désavantage dans ces relations. L'enquête fait également ressortir un élément plus préoccupant : un sentiment de regard négatif porté par une grande partie des citoyens et du monde politique sur leur métier.

Enfin, l'un des résultats les plus marquants est que la quasi-totalité des répondants considère que les pratiques agricoles doivent évoluer face aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux actuels. Plus de 75 % déclarent d'ailleurs avoir déjà adapté leurs pratiques. Parmi les évolutions mentionnées figurent notamment la diminution des produits phytosanitaires, la réduction des engrais de synthèse et la couverture longue des sols, pratique qui consiste à maintenir une végétation sur les parcelles pour protéger et enrichir le sol.

Les conclusions de cette enquête rejoignent celles des entretiens d'experts et des événements participatifs. Elles confirment que la majorité des agriculteurs se considèrent comme des acteurs engagés dans la transition environnementale. Elles soulignent également que les principaux obstacles rencontrés relèvent d'abord des contraintes économiques et administratives, davantage que d'un refus d'évolution.



Résultats de la consultation en ligne

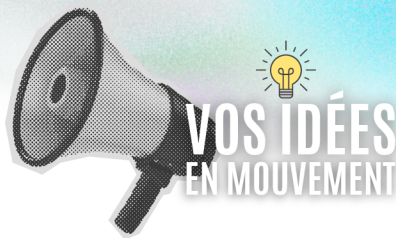
Un troisième canal de consultation était le sondage en ligne, proposé aux citoyens selon un format similaire aux autres thématiques du processus. Il comprenait deux questions à choix multiple et une question ouverte. Les résultats détaillés sont disponibles en annexe.

À la première question, consacrée **aux priorités du modèle agricole**, les répondants placent en tête l'autonomie stratégique, la qualité sanitaire de l'alimentation, la durabilité des pratiques agricoles et le développement des circuits courts. La compétitivité reste importante, mais dans une moindre mesure. À l'inverse, la rentabilité maximale du secteur ou la qualité gustative de l'alimentation transformée recueillent peu d'adhésion. Le prix et l'accessibilité ne ressortent pas comme priorités déclarées. Globalement, les citoyens expriment une préférence pour un modèle plus local, respectueux de standards sanitaires et environnementaux élevés, plutôt que pour une logique purement productiviste ou industrielle.

On observe certaines nuances selon l'âge : les plus jeunes accordent davantage de poids aux enjeux de santé et d'environnement, tandis que les catégories plus âgées mettent davantage l'accent sur les dimensions économiques et stratégiques. Ces différences relèvent davantage de priorités complémentaires que d'oppositions.

La deuxième question portait sur **le budget alimentaire mensuel et la possibilité de l'augmenter si les produits provenaient de pratiques plus durables**. La réponse la plus fréquemment choisie indique que les répondants estiment déjà payer leur alimentation plus chère. Si l'opposition à toute augmentation reste minoritaire, les réponses à la question traduisent une attente claire : la transition vers des modes de production plus durables ne peut reposer uniquement sur le consommateur et suppose l'implication d'autres acteurs, notamment publics.

La question ouverte, consacrée à **la qualité de vie et aux revenus des agriculteurs**, fait émerger quatre axes majeurs. D'abord, la juste rémunération des producteurs, avec une critique du déséquilibre dans la chaîne agroalimentaire et un appel à renforcer la position des agriculteurs face aux acheteurs. Ensuite, la simplification administrative, via des dispositifs plus lisibles et accessibles. Troisièmement, un soutien financier accru aux pratiques durables, notamment à travers une orientation plus ciblée des aides publiques. Enfin, une meilleure reconnaissance du métier d'agriculteur, tant sur le plan social que symbolique.



Pris dans leur ensemble, ces résultats rejoignent largement ceux de l'enquête auprès des agriculteurs et des entretiens d'experts. Les citoyens appellent à une transformation du modèle agricole qui combine transition écologique, justice économique et amélioration concrète des conditions de vie des producteurs. Ils confirment également que cette évolution ne peut reposer uniquement sur les agriculteurs ou uniquement sur les consommateurs, mais nécessite un rééquilibrage plus large du système agricole et alimentaire.

Convergence des différentes contributions au processus

En croisant les échanges avec les experts, les citoyens et les agriculteurs, trois enjeux majeurs et étroitement liés se dégagent. Ils ne couvrent pas l'ensemble des problématiques rencontrées par le monde agricole, mais concentrent de nombreuses préoccupations, et établissent des pistes d'actions prioritaires. Les 3 enjeux transversaux qui nous semblent prioritaires sont :

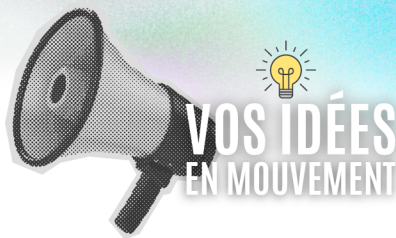
1) Le prix de l'alimentation et la protection de nos modes de production

2) La protection de la santé environnementale et la transition agricole

3) La transmission et la pérennité de l'agriculture wallonne.

Ces enjeux s'inscrivent dans un contexte institutionnel complexe, partagé entre les niveaux régional, fédéral et européen. Il faut mentionner qu'en parallèle, plusieurs dossiers structurants avancent (définition de l'agriculteur actif, accès au foncier, rationalisation des labels).

Ceux-ci sont essentiels pour relever les défis de l'agriculture wallonne et font l'objet d'un suivi attentif dans le cadre du travail parlementaire. Les propositions que nous dressons dans ce rapport sont donc complémentaires au travail en cours à plusieurs niveaux.



1. **Prix et protection de l'agriculture wallonne**

Les discussions ont montré que la question du revenu agricole et celle du prix de l'alimentation sont indissociables. Les citoyens expriment une attente forte en faveur d'une alimentation locale, durable et respectueuse de standards sanitaires élevés, tout en estimant déjà consacrer un budget important à leur alimentation. Cela traduit une tension claire : la transition ne peut reposer uniquement sur une hausse des prix pour le consommateur.

La protection du revenu agricole apparaît dès lors comme un levier central pour assurer la pérennité du secteur, faciliter la transition et maintenir des prix acceptables. Une répartition plus équilibrée des risques financiers entre agriculteurs, pouvoirs publics et acteurs privés constitue une piste pragmatique.

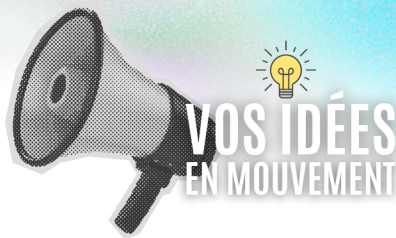
Cette logique suppose également une concurrence internationale plus loyale, notamment via des mécanismes européens tenant compte des standards sociaux, environnementaux et sanitaires de production. En parallèle, la valorisation des produits locaux (meilleure visibilité en rayon, logistique adaptée, information claire du consommateur) peut avoir un impact plus structurant que des obligations formelles peu lisibles. L'objectif est de soutenir la production locale sans multiplier les labels ni complexifier davantage le système.

2. **Santé environnementale et transition agricole**

La protection de la santé environnementale constitue un axe central. Elle repose sur une idée simple : préserver les sols, l'eau et la biodiversité protège à la fois les citoyens et les agriculteurs, qui sont les premiers concernés par un environnement dégradé.

Les échanges confirment une convergence forte autour de la nécessité d'accélérer la transition, notamment par une réduction significative des pesticides. Cette évolution doit cependant s'accompagner d'un soutien concret aux exploitants. L'enjeu n'est pas seulement réglementaire, mais aussi informatif et technique : mieux faire connaître les outils financiers et d'accompagnement existants est essentiel.

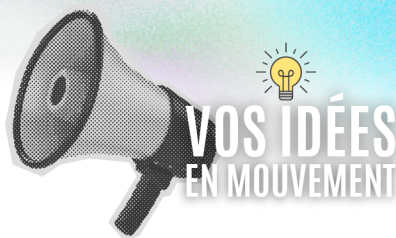
Une meilleure coordination des dispositifs d'appui permettrait à la fois d'éviter les démarches redondantes et d'assurer une diffusion plus efficace des solutions disponibles auprès des agriculteurs.



3. **Transmission et pérennité de l'agriculture wallonne**

La question du renouvellement des générations est également apparue comme prioritaire. Les difficultés d'accès au foncier et le besoin de capitaux pour s'installer constituent les principaux freins identifiés. Sans conditions favorables à la reprise des exploitations, la pérennité du modèle agricole familial et durable en Wallonie est menacée.

Les aides à l'installation, la régulation de la spéculation foncière et l'amélioration de la rentabilité du métier sont des leviers essentiels. Mais au-delà du soutien financier, un accompagnement structuré à la transmission est nécessaire. Des dispositifs existent déjà, tant dans des groupements d'agriculteurs que dans des structures publiques dédiées à la reprise d'entreprises. Leur coordination et leur renforcement pourraient faciliter les processus de transmission, notamment en mobilisant des outils juridiques existants comme le droit de préemption des terres publiques.



Le mandat du Groupe de Travail

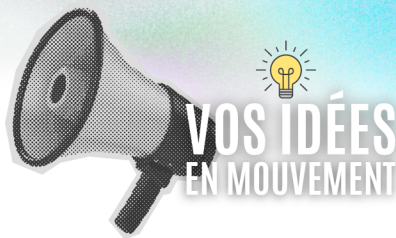
Le Groupe de Travail constitue le dernier maillon du processus participatif. Son mandat est clair : transformer les contributions locales, en ligne et expertes en recommandations politiques claires, opérationnelles et fidèles à la parole citoyenne.

Appuyé par la Présidente et son équipe, ainsi que par un nombre restreint de personnes venues contribuer à la réflexion, le groupe analyse les apports issus des événements organisés dans les bassins de vie, du sondage en ligne et des rencontres bilatérales. Il veille à préserver l'esprit des propositions formulées, à en garantir la traçabilité : chaque recommandation devant pouvoir être reliée à une contribution citoyenne, associative ou experte, et à les inscrire dans une perspective réaliste et stratégique.

Le Groupe de Travail n'invente rien ex nihilo : il s'appuie sur la matière déjà collectée pour la structurer, la hiérarchiser et la traduire dans un langage politique accessible. Grâce à leur expertise, ses membres peuvent également situer ces propositions dans le contexte plus large des politiques existantes ou des initiatives passées, afin d'en renforcer la cohérence et la portée. Leur mission consiste ainsi à donner forme et lisibilité à la richesse des échanges citoyens, en transformant des idées souvent simples ou intuitives en orientations politiques concrètes et crédibles pour la suite du processus.

Composition du groupe de travail “Agriculture”

- **Coralie Bonnet** : Députée provinciale – Présidente du Groupe de Travail Agriculture
- **Alexis De Patoul** : Collaborateur de groupe à la région Bruxelles-Capitale – Sherpa de la thématique Agriculture
- **Axel Bosly**: Conseiller au Département politique .
- **François Huberty**, Député wallon - Président de la Commission Agriculture
- **Laurent Marchal**, Collaborateur de groupe à la région Wallonne
- **Frédéric Ceuppens**, Délégué à la réflexion politique du bassin de vie Brabant Wallon Nord-Est



Les recommandations

À partir des trois enjeux identifiés (le prix de l'alimentation et le revenu agricole, la protection de la santé environnementale et la pérennité de l'agriculture wallonne) nous avons dégagé cinq propositions. Certaines sont transversales, d'autres plus ciblées, mais toutes visent à aider l'agriculture à relever les défis actuels et à rester une activité économique essentielle pour nos territoires.

1. Mettre en place une assurance aux revenus agricoles

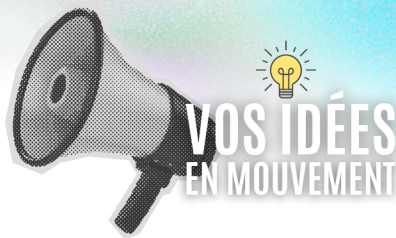
L'un des constats les plus partagés au cours du processus concerne la rentabilité de l'agriculture, y compris pour les modèles durables. Les risques climatiques, sanitaires, économiques ou institutionnels pèsent lourdement sur les exploitations. Face à ces aléas, garantir un revenu stable et décent constitue la clé de voûte du système : c'est une condition pour renforcer l'attractivité du métier, assurer le renouvellement des générations, permettre la transition des pratiques et améliorer la qualité de vie des agriculteurs.

Nous proposons donc la mise en place d'un mécanisme d'assurance aux revenus agricoles associant trois acteurs : les agriculteurs, les assureurs privés et les pouvoirs publics. Il s'agit d'une réallocation des risques pour les partager plus équitablement entre producteurs, consommateurs et acteurs économiques. Contrairement aux anciens systèmes de quotas, ce système serait tourné vers le revenu plutôt que vers le rendement et la production, et serait donc avantageux pour les exploitants dont les revenus sont les plus instables.

Concrètement, il s'agirait d'un dispositif assuré par des acteurs privés, soutenu par un fonds public régional. Ce fonds interviendrait de manière limitée pour couvrir des pertes de revenus modérées, et plus largement en cas de pertes massives et généralisées. Il serait constitué par la Région wallonne et progressivement alimenté par une partie des primes versées, afin de tendre vers une autonomie financière.

L'assurance pourrait être activée en cas de baisse significative des revenus liée à quatre types de risques :

- les risques de production (sanitaires, transition de pratiques, etc.),
- les risques climatiques,



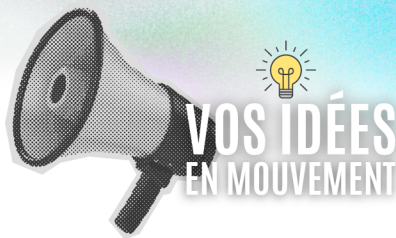
- les risques de marché,
- et les risques exceptionnels à définir.

L'activation se ferait sur la base d'un seuil de baisse des revenus, comparé à la moyenne comptable des trois années précédentes. En dessous d'un certain pourcentage de pertes (à déterminer), l'indemnisation serait principalement assurée par l'acteur privé. Au-delà de ce seuil, le fonds public interviendrait de manière plus substantielle.

Les revenus pris en compte pourraient être calculés à partir des recettes issues de la vente des produits agricoles, auxquelles s'ajoutent les subventions perçues, en déduisant les coûts de main-d'œuvre et d'autres charges fixes. Certains éléments, comme le prix des produits phytosanitaires, pourraient être exclus du calcul afin de ne pas désinciter les efforts de réduction.

Un tel mécanisme présente plusieurs avantages. Il permettrait une indemnisation plus rapide et plus prévisible en cas de pertes incontrôlables. Il offrirait une stabilité financière accrue, renforçant ainsi l'attractivité du métier. En cas de crise majeure, les pouvoirs publics pourraient renforcer le fonds, ce qui sécuriserait également l'engagement des assureurs privés. Enfin, il protégerait les agriculteurs qui s'engagent dans une transition de pratiques, en limitant les risques liés à une éventuelle baisse temporaire de production. Bien sûr, ce système ne peut pas être un prétexte pour les acteurs agro-alimentaires évitent une réflexion sur la répartition des marges entre producteurs, transformateurs et distributeurs. C'est pourquoi elle doit s'accompagner de démarches pour assurer une juste répartition des marges également.

Cette proposition s'inspire de mécanismes existants, notamment en Flandre, tout en étant adaptée aux spécificités du modèle wallon. Elle constitue une réponse structurée à un problème multifactoriel et s'inscrit en cohérence avec de nombreux objectifs : soutien à l'installation, développement des circuits courts, encouragement des filières spécialisées, amélioration de la qualité de vie des agriculteurs, adaptation au changement climatique et rémunération des efforts environnementaux.



2. Instaurer un ajustement tarifaire frontalier aux produits aux normes sociales, sanitaires et environnementales inacceptables.

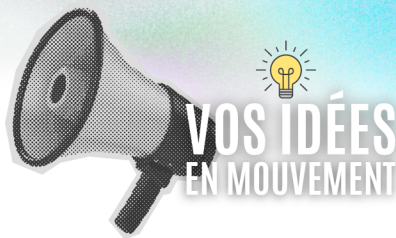
Un enjeu largement partagé par les agriculteurs, les experts et les citoyens concerne la concurrence internationale et son impact sur la rémunération des productions locales. Si des produits européens respectant des normes sociales, sanitaires et environnementales élevées sont mis en concurrence avec des productions importées aux standards plus faibles, le modèle agricole wallon ne peut pas rester compétitif.

Dans le contexte des accords commerciaux conclus ou en discussion au niveau européen, notamment avec les pays du Mercosur, cette question devient centrale. La Commission européenne a d'ailleurs reconnu en juin 2024 qu'elle ne pouvait pas garantir pleinement le respect des normes de production pour certains produits importés. Des pays exportateurs majeurs, comme le Brésil pour la viande bovine, ont eux-mêmes confirmé la difficulté de contrôle. Par ailleurs, des analyses ont mis en évidence la présence de résidus de pesticides interdits en Europe dans certains produits agricoles importés.

Face à cette réalité, nous proposons de plaider au niveau européen pour la mise en place d'un mécanisme d'ajustement tarifaire appliqué aux produits agricoles importés qui ne peuvent démontrer le respect de normes sociales, sanitaires et environnementales équivalentes aux nôtres. Ce mécanisme pourrait s'inspirer du CBAM (mécanisme d'ajustement carbone aux frontières), déjà mis en place dans d'autres secteurs.

Un tel dispositif aurait un double objectif. D'une part, rétablir des conditions de concurrence plus équitables pour les producteurs européens. D'autre part, générer des recettes permettant de renforcer les capacités de contrôle de l'Union européenne sur les produits entrant sur le marché unique.

Empêcher l'entrée de produits ne respectant pas nos normes sanitaires ou environnementales constitue un impératif pour protéger à la fois les consommateurs et les agriculteurs. Plus largement, un commerce international juste suppose des mécanismes de contrôle crédibles et effectifs.



Le niveau européen est le seul pertinent pour agir efficacement, que ce soit pour encadrer les accords commerciaux, intégrer des clauses protectrices ou mettre en place des mécanismes tarifaires ciblés. Cette proposition peut être envisagée comme complémentaire à d'autres outils, tels que les mesures miroirs ou les discussions autour d'une exception agricole.

Elle s'inscrit dans une vision cohérente : défendre un commerce international équilibré, où les productions locales et durables ne sont pas structurellement désavantagées.

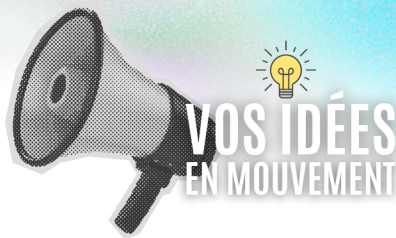
3. Redynamiser la concertation entre acteurs du système alimentaire afin de valoriser les produits locaux dans la distribution et informer clairement le consommateur.

Les citoyens expriment une attente claire : les produits locaux doivent être mieux mis en avant et associés à une rémunération juste pour les agriculteurs. Cette demande rejoint celle des producteurs, qui insistent sur une répartition plus équilibrée des marges entre producteurs, transformateurs et distributeurs.

Les experts rappellent toutefois que la multiplication des labels n'est pas souhaitable. Elle crée de la confusion et affaiblit les repères existants. De plus, le cadre européen limite fortement la création de nouvelles certifications publiques. L'enjeu est donc d'améliorer l'information et la valorisation des produits locaux sans complexifier davantage le système.

Nous proposons d'engager, avec les acteurs de la distribution, une stratégie spécifique pour les produits locaux. Celle-ci pourrait prévoir des règles claires de placement en rayon (meilleure visibilité), une information lisible sur l'origine, des méthodes de clarification de l'information sur l'étiquette, un encadrement des promotions et, surtout, une concertation préalable sur les prix.

Cette concertation pourrait s'appuyer sur les indicateurs par filière publiés par l'Observatoire des prix (SPF Économie), qui ont précisément vocation à nourrir des discussions sur la répartition des marges. En Wallonie, le travail en cours sur les « repères forts » pourrait servir de base pour identifier les produits répondant aux critères attendus par les citoyens.



Au-delà des aides financières, des règles simples de mise en avant peuvent avoir un impact réel : les études montrent que le placement d'un produit à hauteur des yeux ou en tête de gondole influence fortement les ventes. À l'inverse, des promotions excessives peuvent dévaloriser le produit. Des accords sectoriels sur ces pratiques pourraient renforcer concrètement la place des productions locales.

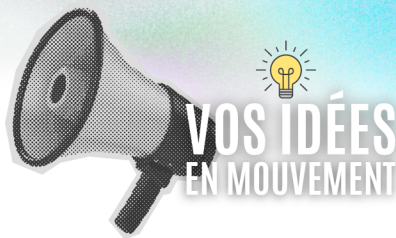
Cette proposition peut être portée au niveau régional, fédéral ou dans le cadre d'une dynamique de concertation facilitée par le Mouvement. Elle s'inscrit dans une logique cohérente : soutenir les produits locaux, garantir une rémunération plus juste et renforcer la transparence pour le consommateur.

4. Rationnaliser l'interface administrative à partir des acteurs habilités à se rendre dans les exploitations.

Les échanges avec les experts et les agriculteurs ont mis en évidence un constat partagé : le niveau d'exigences réglementaires est élevé et souvent difficilement compatible avec la réalité des exploitations familiales wallonnes. Cette complexité génère une surcharge administrative qui détourne les agriculteurs de leur cœur de métier : produire une alimentation de qualité.

Paradoxalement, de nombreux outils d'accompagnement existent (subsides, primes, conseils techniques, dispositifs de soutien) proposés par les pouvoirs publics, les syndicats, les coopératives ou d'autres acteurs. Le problème ne réside pas tant dans l'absence d'aides que dans la multiplicité des interlocuteurs et la difficulté à s'y retrouver. Les visites répétées d'acteurs différents dans les exploitations accentuent parfois cette confusion.

Nous proposons dès lors de clarifier cet écosystème en établissant un cadastre des intervenants se rendant dans les fermes. L'objectif serait double : mieux coordonner les visites et transformer ces intervenants en relais d'information sur l'ensemble des outils disponibles.



Ce travail de recensement permettrait de rationaliser les interactions, d'éviter les demandes redondantes et de faciliter la circulation d'informations claires et complètes, par exemple via une infographie synthétique des aides et dispositifs existants. À terme, il pourrait également contribuer à une meilleure coordination entre services et à une interface plus simple pour l'agriculteur.

Il est indispensable pour cette proposition que les niveaux fédéral et régional soient coordonnés, mais le travail de recensement pourrait commencer par le niveau wallon avant de s'étendre au niveau fédéral. Cette proposition provient des échanges avec les experts et des demandes d'agriculteurs de simplification administrative, et rejoint les propositions de contact unique présentes dans la DPR.

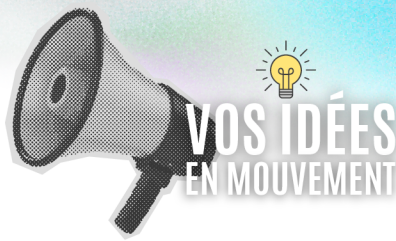
5. Généraliser et synergiser les programmes d'accompagnement à la transmission d'exploitations.

Le renouvellement des générations constitue l'un des défis majeurs de l'agriculture wallonne. En 2024, seuls 17 % des agriculteurs avaient moins de 41 ans, et à peine 3 % avaient moins de 30 ans. Dans le même temps, la taille moyenne des exploitations augmente et les prix du foncier continuent de progresser, rendant les reprises de fermes de plus en plus difficiles.

Des travaux sont en cours en Wallonie pour lutter contre la hausse des prix du foncier, et les mesures visant à améliorer le revenu et la qualité de vie des agriculteurs contribuent également à rendre le métier plus attractif. Mais au vu du nombre important d'exploitations qui devront être reprises dans les prochaines années, un accompagnement spécifique de la transmission apparaît nécessaire.

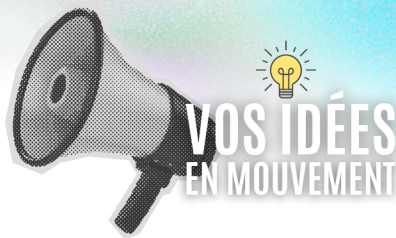
Nous proposons d'étudier la possibilité de renforcer les dispositifs de transmission en créant des synergies entre les outils existants d'accompagnement des entreprises, notamment ceux de Wallonie Entreprendre, et le droit de préemption dont dispose la Région wallonne sur certaines terres agricoles.

Aujourd'hui, des mécanismes d'aide à la transmission existent pour les indépendants et les PME, mais les productions agricoles primaires sont en partie exclues de certains dispositifs en raison du règlement européen de minimis encadrant les aides publiques.



Par ailleurs, des groupements d'agriculteurs disposent déjà d'une expertise en matière de reprise d'exploitations. L'enjeu est donc moins de créer de nouveaux outils que de mieux articuler ceux qui existent et d'en élargir l'accès.

Cette piste, à construire en partenariat avec les organismes compétents, s'inscrit dans l'objectif de faciliter l'accès à la terre et de sécuriser la reprise des exploitations. Elle relève principalement des compétences wallonnes et pourrait être portée à ce niveau en priorité.



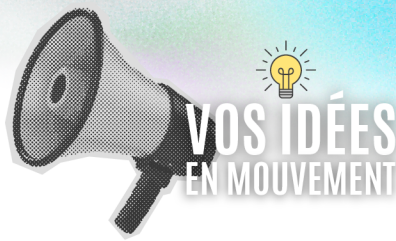
Et après ?

Ce rapport est avant tout le résultat d'un engagement collectif. La première édition de **Vos idées en Mouvement** a mobilisé, tout au long de l'année, de nombreuses personnes qui ont accepté de donner de leur temps, de partager leurs expériences, d'exprimer leurs attentes et de confronter leurs points de vue. Citoyennes et citoyens, participantes et participants aux événements locaux, délégué.es des bassins de vie, président.es de thématiques, équipes de soutien et de coordination : chacune et chacun a contribué à faire de ce processus un espace de réflexion vivant, ancré dans les réalités du terrain. Leur implication constitue la véritable richesse de cette démarche.

Les travaux présentés dans ce rapport témoignent de la qualité des échanges menés et de la diversité des regards qui ont nourri la réflexion. Ils traduisent une volonté commune de dépasser les constats pour formuler des recommandations concrètes, porteuses de sens et directement reliées aux enjeux vécus localement. Ce travail collectif a trouvé une première reconnaissance publique lors de la matinée de restitution organisée à Namur le 7 février 2026, qui a permis de valoriser le chemin parcouru et de mettre en lumière la cohérence d'ensemble du processus.

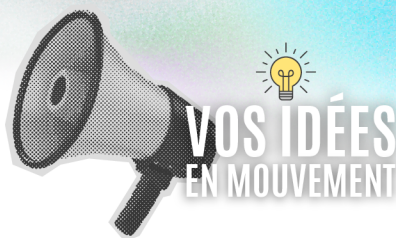
Les recommandations issues de cette première édition ne constituent pas une fin en soi. Elles ont vocation à vivre, à circuler et à nourrir l'action du Mouvement. Leur validation par l'Assemblée Politique du 2 mars 2026 marque une étape importante : elle consacre l'appropriation politique du travail réalisé et ouvre la voie à sa mise en œuvre concrète.

S'ouvre désormais un temps plus long de valorisation. Les conclusions de **Vos idées en Mouvement** pourront inspirer les travaux internes du Mouvement, alimenter des propositions législatives ou des initiatives parlementaires, contribuer à l'évolution des positions politiques, mais aussi nourrir le débat public et les dynamiques locales dans les bassins de vie. Cette phase vise à prolonger l'engagement initié, en donnant une portée durable aux échanges et aux idées formulées.



Avec cette étape, la première édition de **Vos idées en Mouvement** arrive à son terme. Elle a permis d'expérimenter une démarche participative ambitieuse et de poser les bases d'un dialogue renforcé entre citoyens, acteurs de terrain et responsables politiques. Un travail d'évaluation est en cours afin d'en tirer les enseignements nécessaires et d'améliorer encore le dispositif.

Ces enseignements nourriront la préparation de la deuxième édition du processus, dont le lancement est prévu au premier trimestre 2026. L'objectif est clair : consolider cette dynamique collective, renforcer la reconnaissance des contributions de chacune et chacun, et continuer à faire de **Vos idées en Mouvement** un levier structurant de la réflexion et de l'action politique du Mouvement.

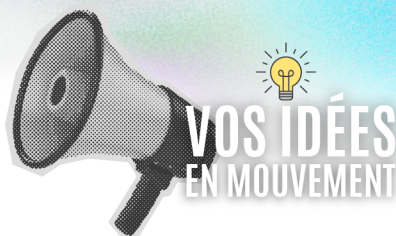


Annexes

Résultats détaillés du sondage en ligne

Question fermée 1 : Quelles devraient être, selon vous, les priorités du modèle agricole ? (Choix multiples).

Produire des aliments sains	70%
Produire et distribuer par des circuits courts (locaux)	63.3%
Mettre en place des pratiques durables écologiquement	71.7%
Offrir une alimentation peu chère	21.7%
Offrir une alimentation logistiquement accessible (grâce aux supermarchés par exemple)	28.3%
Assurer une autonomie stratégique agricole et alimentaire	75%
Permettre la création de produits transformés et aux valeurs gustatives élevées	10%
Avoir une agriculture la plus rentable possible (agrivoltaïsme, monoculture, phyto, etc.)	13.3%
Une augmentation de la compétitivité (en pénalisant les produits ne respectant pas les standards européens ou belges)	56.7%



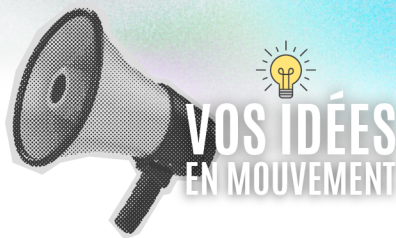
Question fermée 2 : Etes-vous disposé(e) à augmenter votre budget mensuel dédié à l'alimentation pour acheter des aliments issus de pratiques agricoles plus durables (agriculture bio, agriculture raisonnée, commerce équitable, ...) ? (Une seule réponse possible).

Non, je ne souhaite pas dépenser plus pour mon alimentation.	10%
Peut-être un peu, si c'est pour de meilleurs produits.	18.3%
Oui, je suis prêt(e) à faire un effort financier raisonnable.	20%
Oui, je suis tout à fait prêt(e) à payer plus pour une alimentation durable.	10%
Je le fais déjà régulièrement.	41.7%

Question ouverte : « Qu'est-ce qui, selon vous, améliorerait la qualité de vie et les revenus des agriculteurs ? »

Les réponses à la question ouverte permettent d'approfondir et de concrétiser les constats issus des questions fermées. Un premier axe central concerne la juste rémunération des agriculteurs et le rééquilibrage de la chaîne agro-alimentaire. De nombreux répondant.es dénoncent un système dans lequel la valeur ajoutée se concentre en aval, au détriment des producteurs. Les propositions convergent vers la régulation des marges, la lutte contre les pratiques contractuelles abusives et le renforcement du pouvoir de négociation des agriculteurs, notamment via les coopératives, les circuits courts et les contrats directs avec les collectivités.

Un deuxième axe majeur porte sur la simplification administrative, perçue comme une priorité immédiate. La lourdeur des démarches, la complexité des règles et leur instabilité sont décrites comme des sources importantes de fatigue et de découragement. Les répondant.es appellent à des solutions concrètes telles que la création de guichets uniques, le recours à des outils numériques accessibles et le renforcement d'une administration agricole de proximité, mieux formée aux réalités du terrain.



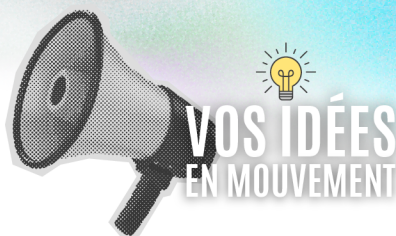
Un troisième ensemble de réponses insiste sur la nécessité d'un accompagnement sécurisé vers des modèles agricoles plus durables, en particulier l'agroécologie et l'agriculture biologique. Les répondant.es soulignent que cette transition ne peut se faire sans garanties économiques fortes. Ils plaident pour une réorientation des aides publiques, notamment de la PAC, vers des critères liés aux pratiques agricoles plutôt qu'à la taille des exploitations, ainsi que pour un meilleur accès au foncier et un soutien renforcé à l'installation et à la transmission.

Enfin, plusieurs contributions mettent en avant des dimensions plus sociales et symboliques : reconnaissance du caractère pénible du métier, soutien psychologique, lutte contre l'agribashing, renforcement du lien entre citoyens et agriculteurs et valorisation des produits locaux.

Analyse détaillée Enquête pour agriculteurs.

Un échantillon d'une trentaine d'exploitations ont répondu à l'enquête. Si cela ne représente qu'une faible proportion des agriculteurs wallons, cet échantillon reste particulièrement représentatif en termes de zones agro-géographiques, de productions et d'âge. Le secteur des grandes cultures était le plus représenté, suivi des bovins viandeux et ensuite bovins laitiers ainsi que fruits/légumes/champignons. Des producteurs ovins, caprins et autres herbivores, des élevages avicoles et d'autres productions spécifiques étaient représentés. Au niveau des zones, les répondants étaient assez équitablement répartis entre plateau limoneux Hennuyer, plateau limoneux Brabançon, Condroz, Hesbaye, Pays de Herve, Fagne – Famenne et Ardenne, avec également une présence au niveau de Namur et de Huy. Au niveau des âges, 65,5% des répondants avaient plus de 46 ans, dont 34,5% entre 55 et 65 ans, ce qui fait écho à la pyramide des âges dans l'agriculture wallonne.

Les premières questions portaient sur les obstacles les plus importants pour les exploitations, et la confiance dans le futur de l'agriculture en général. Les résultats ont montré que peu importe le type de production, qu'elle soit conventionnelle, biologique ou autre, la rentabilité des exploitations était le premier et le principal obstacle (62% l'identifiaient comme obstacle principal).



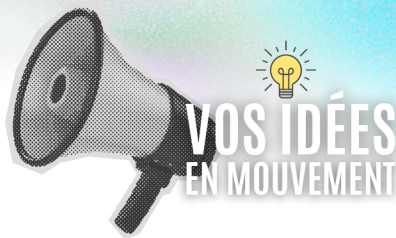
Des réponses complémentaires soulignaient par ailleurs que certains obstacles comme les pressions sanitaires, le changement climatique ou la concurrence déloyale étaient ultimement des causes qui venaient renforcer le problème fondamental d'un manque de rentabilité. Dans les autres obstacles importants, les lourdeurs administratives et l'accès à la terre représentaient les seconds choix, et concernaient 55% des agriculteurs. Venaient ensuite changement climatique, pression sanitaire, pratiques commerciales et transmission d'exploitation.

Au-delà des obstacles particuliers, il est marquant de constater que **plus de 65% des participants se disent inquiets ou très inquiets sur le futur de l'agriculture**, 27,6% sont neutres et 6,9% sont confiants. Pour leurs propres exploitations, les agriculteurs sont toutefois moins inquiets en général, 48,2% inquiets dont 17,2% très inquiets, 37,9% neutres et 13,7% confiants ou très confiants.

La seconde partie du questionnaire s'orientait sur les contacts des agriculteurs avec l'administration, les acteurs de l'agro-alimentaires, les collectivités d'agriculteurs et les citoyens. Il est intéressant de noter que malgré la lourdeur administrative, les contacts (estimés à entre 3 et 10 par an pour une majorité des répondants) avec l'administration elle-même ne sont pas spécialement négatifs, ils vont du positif au neutre en général, tout en exprimant un sentiment de déséquilibre dans les relations en faveur de l'administration, ainsi qu'une redondance et une incohérence des demandes.

La confiance envers les collectivités reste importante (58,6%) pour le métier d'agriculteur, et la source pour l'information ou l'aide privilégiée est celle des autres agriculteurs à 65,5%. Les syndicats sont la source suivante, suivies d'associations, de l'administration, des citoyens et des politiques. Enfin, 58,6% des répondants dépendent un peu ou largement d'agro-industriels dans leur activité, ce qui montre déjà une dépendance plus faible pour près de 40% des répondants, la plupart dans l'agriculture biologique. Pour ce pourcentage qui dépend d'industriels, 55% se considèrent désavantagés dans leur relation, et 40% s'estiment en position équilibrées pour leurs rapports, il n'y a donc que 5% des répondants qui s'estiment avantagés dans leurs relations professionnelles avec l'industrie.

Un élément saillant est toutefois le ressenti des agriculteurs sur la perception des citoyens, de l'administration et du monde politique, ainsi que des partenaires commerciaux.



Si les agriculteurs sont assez partagés sur la vision de leur métier par les partenaires commerciaux, principalement neutre selon les répondants, ils **considèrent pour beaucoup que citoyens et monde politique ont une vision négative, voire très négative de l'agriculture**. Près d'un tiers considéraient que l'administration et le monde politique avaient une vision très négative de l'agriculture, et presque autant une vision négative. Pour le citoyen, la moitié des répondants considérait qu'il était neutre vis-à-vis de l'agriculture, un tiers qu'il était négatif, et une faible partie qu'il était très négatif.

La dernière partie de l'analyse s'attardait sur les politiques et pratiques agricoles, lesquelles étaient des priorités, lesquelles avaient la préférence des exploitants. **La mesure politique la plus privilégiée est la simplification administrative, suivie de mécanismes de régulation du foncier et de mécanismes concernant les prix de vente des produits**. Dans une moindre mesure, la sensibilisation aux produits locaux, la protection financière contre les pertes climatiques, les leviers pour les circuits courts et le soutien technique à la transition de pratiques sont mis en avant aussi.

De manière quasi unanime, **les agriculteurs considèrent que les pratiques agricoles actuelles doivent évoluer, tout en indiquant que près de 76% des répondants ont d'ores et déjà fait évoluer leurs pratiques**. Dans les motivations à changer de pratiques, **l'aspect économique est de loin le plus important**, suivi des convictions personnelles, de la qualité de vie, des connaissances techniques et scientifiques et enfin des pressions sociétales et de la reconnaissance. Lorsque que des pratiques liées à l'agroécologie ou la transition sont mentionnées dans l'enquête, il est intéressant de noter que très peu de celles-ci sont jugées comme indésirables par les agriculteurs, à l'exception de l'agroforesterie. Les mesures qui sont parfois évoquées comme non souhaitées sont, de manière relativement faible, sont l'autonomie fourragère, l'aménagement du terrain et de l'accès à l'eau, le désherbage mécanique et la diminution des antibiotiques. Cela dit, à l'exception de l'agroforesterie, toutes les mesures sont considérées comme souhaitables en majorité... et sont d'ores et déjà mises en place.

En effet, la part des mesures souhaitées et non-mises en place est généralement plus faible que la part des mesures mises en place. Le constat est particulièrement vrai pour la diminution des produits phytosanitaires, la diminution des engrais de synthèse et la couverture longue des sols, où plus de 75% des répondants ont déjà mis en place ces pratiques. La diversification des cultures et des variétés, l'autonomie fourragère, les synergies locales entre culture et élevage, le désherbage mécanique, la diminution des antibiotiques sont autant de mesures d'ores et déjà mises en place par une grande part des participants à l'enquête.



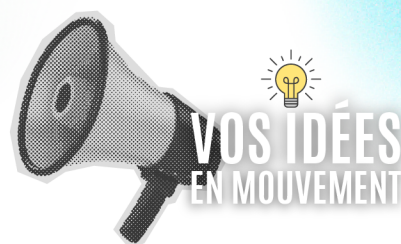
Annexes

Articulation des recommandations avec les actions existantes par niveau de pouvoir

Recommandations	Niveau de pouvoir	Ministre(s) compétent.e(s)	Ce qui a déjà été fait/acquis
Mettre en place une assurance aux revenus agricoles	Régional, Possibilité d'y lier la PAC au niveau Europe, Acteurs privés, Groupements d'agriculteurs	Ministre Dalcq	Ce mécanisme rejoindrait de nombreuses propositions du programme ; l'installation des NIMA, le soutien des filières spécialisées, le soutien des circuits courts, le développement d'une production alimentaire saine et durable, l'amélioration de la qualité de vie des agriculteurs, le soutien aux groupements de producteurs, le soutien à la main d'œuvre locale et saisonnière, la réduction de produits phytocides pour la santé et l'environnement, faciliter l'accès au métier, proposer des outils d'adaptation aux changements climatiques, rémunérer les efforts climatiques et environnementaux. Il existe de nombreuses initiatives et mécanismes d'assurances en Wallonie et dans les régions voisines, mais la concrétisation d'une unique assurance multirisque soutenue par le public serait une nouveauté en Wallonie. Plus d'informations sur les pratiques et assurances reconnues par la Flandre: https://lv.vlaanderen.be/bedrijfsvoering/landbouwrampen/brede-weersverzekering-land-en-tuinbouwers et https://lv.vlaanderen.be/bedrijfsvoering/rampen-weersverzekering-en-crisismaatregelen/brede-weersverzekering-land-en-4 Etude OCDE sur les risques agricoles: https://www.oecd.org/fr/publications/2009/09/managing-risk-in-agriculture_g1ghb7a8.html



Recommandations	Niveau de pouvoir	Ministre(s) compétent.e(s)	Ce qui a déjà été fait/acquis
Instaurer un ajustement tarifaire frontalier aux produits aux normes sociales, sanitaires et environnementales inacceptables	Union Européenne	Eurodéputés, Commissaire au commerce Maroš Šefčovič et Commissaire à l'agriculture Christophe Hansen	Cette proposition est à envisager comme une alternative ou une mesure complémentaire à l'exception agricole ou à des mesures miroirs plus générales. Cette proposition est une incarnation possible de la volonté du Mouvement dans son programme de défendre un commerce international équilibré, où les productions durables et locales ne sont pas structurellement désavantagées. Cette proposition a déjà été évoquée par des think tank comme l'INRAE mais n'est pas encore mise en œuvre. Article évoquant cette proposition : https://www.lemonde.fr/planete/article/2025/04/01/l-observatoire-europeen-de-la-fiscalite-imagine-une-taxe-pesticides-aux-frontieres_6589517_3244.html
Redynamiser la concertation entre acteurs du système alimentaire afin de valoriser les produits locaux dans la distribution et informer clairement le consommateur	Fédéral au niveau de l'Observatoire des prix, Régional pour la reconnaissance de produits locaux, Acteurs privés, de la distribution et la transformation, Groupements d'agriculteurs	Clarival Ministre Dalcq Fevia Comeos Wagralim	Cette proposition est liée à celle du programme d'assurer une répartition équitable du prix et des marges des produits agricoles et alimentaires, ainsi que les propositions de soutien aux produits locaux et d'alimentation saine. Les mécanismes de concertation existent depuis longtemps, et sont notamment prévus dans l'arrêté définissant les missions de l'Observatoire des prix, mais la dynamique de concertation n'est pas fonctionnelle et pérenne actuellement. Initiative de concertation déjà existante : https://supplychaininitiative.be/fr/code-de-conduite/ Article mentionnant l'état de la concertation actuellement : https://www.rtbef.be/article/agriculteurs-ministres-secteur-de-la-distribution-et-de-l-alimentation-autour-de-la-table-ce-vendredi-11326336



Annexes

Articulation des recommandations avec les actions existantes par niveau de pouvoir

Recommandations	Niveau de pouvoir	Ministre(s) compétent.e(s)	Ce qui a déjà été fait/acquis
Rationaliser l'interface administrative à partir des acteurs habilités à se rendre dans les exploitations	Régional, Fédéral, Groupements d'agriculteurs, Acteurs privés de consultance	Ministre Dalcq SPW Agri FJA Fugea FWA Unab	Cette proposition provient des échanges avec les experts et des demandes d'agriculteurs de simplification administrative, et rejoint les propositions de contact unique présentes dans la DPR. Il n'existe à notre connaissance aucun cadastre unique et simplifié des acteurs se rendant en fermes et d'infographie de l'ensemble des services de soutien aux agriculteurs en Belgique et Wallonie. Une roue informative a été développée en province du Luxembourg qui pourra inspirer le travail infographique.
D'étudier la pertinence de soutenir et d'accompagner la transmission de fermes au moyen d'organismes et d'outils de transmission d'entreprise existants comme ceux de Wallonie Entreprendre, en créant une synergie avec le droit de préemption existant dans la Région wallonne.			Cette idée est une piste exploratoire à construire en partenariat avec les organismes déjà compétents pour les missions de transmission. Il s'agit d'une idée provenant de notre programme, sur la facilitation de l'accessibilité aux terres pour installer les agriculteurs. Outil de reprise d'entreprise Wallonie Entreprendre: https://wallonie.be/fr/demarches/etre-accompagne-par-un-expert-pour-ceder-ou-reprendre-une-entreprise-cheque-transmission Exemples d'initiatives des groupements d'agriculture: • https://transmiferme.be/ • Projet transmission – Trans'mission